

**Certificat d'examen de type  
n° F-05-L-1004 du 21 juin 2005**

**Organisme désigné par  
le ministère chargé de l'industrie  
par arrêté du 22 août 2001**

**DDC/22/D090989-D7**

**Ensemble de conversion de volume de gaz de type 1**

**ACTARIS type CORUS**

-----

Le présent certificat d'examen de type est prononcé en application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 modifié, relatif au contrôle des instruments de mesure, du décret n° 72-866 du 6 septembre 1972 modifié, réglementant la catégorie d'instruments de mesurage : compteurs de volume de gaz, de l'arrêté du 5 août 1987 relatif aux ensembles de correction de volume de gaz et de l'arrêté du 11 juillet 2003 fixant certaines modalités du contrôle métrologique des ensembles de conversion de volume de gaz et des voludéprimomètres

**FABRICANT :**

ACTARIS, Z.I. Chasseneuil, avenue des Temps Modernes, 86360 CHASSENEUIL DU POITOU

**OBJET :**

Le présent certificat d'examen de type complète le certificat n° F-04-L-619 du 5 octobre 2004 relatif à l'ensemble de conversion de volume de gaz de type 1 ACTARIS type CORUS.

**CARACTERISTIQUES :**

L'ensemble de conversion de volume de gaz de type 1 ACTARIS type CORUS diffère du type approuvé par le certificat précité par :

- une extension de l'étendue de mesure de la pression absolue du gaz qui devient :

Étendue en pression (bar)	Type du transducteur (référence KELLER)
0,9 - 10	81085-22 (0,8 m)
0,9 - 10	81085-23 (2,5 m)
7,2-80	81085-24 (0,8 m)
7,2-80	81085-25 (2,5 m)

- une nouvelle méthode de calcul pour la détermination du rapport du facteur de compressibilité dans les conditions de mesurage Z au facteur de compressibilité dans les conditions de base Zb : méthode dite « table de Z ». Cette méthode s'applique pour les gaz autres que les gaz naturels et consiste en la détermination du rapport du facteur de compressibilité par interpolation de tables normalisées. Cette méthode est applicable entre - 40°C et + 70 °C,

- une extension de la plage de température du gaz pour la méthode SGERG88 selon les conditions suivantes :
  - température du gaz comprise entre -8°C et 62°C pour des pressions statiques du gaz inférieures à 120 bar,
  - température du gaz comprise entre - 30°C et - 8°C pour des pression statiques du gaz inférieures ou égales à 30 bar.

Les autres caractéristiques de l'ensemble de conversion de volume de gaz de type 1 objet du présent certificat restent inchangées.

**INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :**

La plaque d'identification des instruments concernés par le présent certificat doit porter, outre les inscriptions réglementaires d'usage, le numéro et la date du présent certificat.

**DEPOT DE MODELE :**

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire national de métrologie et d'essais (LNE) sous la référence DDC/22/D090989-D7 et chez le demandeur.

**VALIDITE :**

Le présent certificat est valable jusqu'au 5 octobre 2014.

Pour le Directeur Général

Laurence DAGALLIER  
Directrice Développement et Certification